

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 - Double licence - Histoire / Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Mondes anglophones

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de vœux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier |
|--|-----------------|--------------------|----------------------------|--------------------------|--|---|-----------------------|
| Université Paris 8 - Double licence - Histoire / Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Mondes anglophones | Jury par défaut | Tous les candidats | 35 | 223 | 98 | 109 | 19 |

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux - Mention Histoire

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention HISTOIRE :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte en effet obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.
- * Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines
La licence Histoire a pour objet en effet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa temporalité, sa spatialité, sa diversité et sa complexité.
- * Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup

de formations universitaires, la formation en licence d'histoire laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

* Avoir un intérêt pour la recherche documentaire

La formation en histoire requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources historiques qu'il faut pouvoir comprendre et mettre en perspective.

* Avoir un intérêt pour les questions historiques, politiques, économiques et sociales

L'intérêt pour l'histoire est bien évidemment essentiel. Mais l'histoire ne peut cependant être étudiée indépendamment des réalités politiques, économiques et sociales.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus nationaux - Mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES (LLCER) :

* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette d'argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un très bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention, qui comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes, impose une très bonne maîtrise au niveau baccalauréat de la langue choisie.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les cultures étrangères (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visite de musées, voyages)

Cette mention impose en effet un réel intérêt pour l'histoire, la civilisation et la culture littéraire, linguistique et artistique en général, et en particulier celles de l'aire géographique de la langue choisie.

* Avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en langue étrangère

Cette formation impose en effet une appétence pour la lecture de textes littéraires en français et dans la langue choisie.

* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LLCER, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence LLCER laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Les attendus combinent ceux de la licence d'études anglophones et de la licence d'histoire, mais vu la charge de travail beaucoup plus importante que dans une simple licence, les candidat.e.s doivent avoir une motivation réelle et maîtriser les exigences du lycée en histoire et en anglais.

On attend particulièrement des candidat.e.s les compétences suivantes :

être curieux/se et ouvert.e à l'histoire des sociétés et des cultures et manifester une vraie curiosité pour la langue, la culture littéraire et artistique ayant trait aux pays anglophones ;

Posséder des moyens linguistiques (vocabulaire, grammaire) suffisants en anglais (niveau B2) et en français pour s'exprimer sur l'actualité, l'histoire, la culture et la littérature, et pouvoir développer une argumentation sur ces différents sujets ;

Apprécier le travail en petits groupes, tout en étant capable d'un effort personnel et d'autonomie ;

Avoir le goût de la lecture en anglais et en français ;

Savoir comprendre l'essentiel des documents d'une certaine complexité (articles, nouvelles, films, séries, documents d'actualité ...) en anglais et en français ;

Pouvoir rédiger en langue française et anglaise des textes de nature différente (essai, compte rendu, synthèse, rapport, etc.) ;

Avoir envie de développer un avis critique ;

Maîtriser les savoirs de base dans l'utilisation des outils technologiques de l'information et de la communication.

Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le double-cursus de licence anglais-histoire permet à l'étudiant.e d'obtenir, une fois les trois années d'études accomplies, deux diplômes : une licence d'histoire et une licence LLCER (Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales) parcours études anglophones.

L'emploi du temps comporte l'intégralité des enseignements de majeure des deux licences et une mineure spécifique « anglais-histoire », ce qui nécessite un fort investissement personnel.

La licence d'études anglophones aborde la linguistique, la traduction, l'histoire, la culture et la littérature des pays anglophones. Peuvent postuler ceux qui ont déjà acquis un bon niveau d'expression en anglais (niveau B2).

En histoire, les cours portent sur des aires géographiques et des thèmes très variés (de l'étude du Moyen Orient à celle des États-Unis). Ils encouragent à l'approche critique des sources et des grands questionnements historiographiques.

Tous les cours sont dispensés en petits effectifs, sans cours magistraux, ce qui garantit un bon encadrement et permet un suivi personnalisé.

Les débouchés sont les mêmes que ceux de chacune des deux licences (métiers de l'enseignement, concours administratifs, métiers du patrimoine, du tourisme et des archives, métiers du journalisme, de la communication, de la traduction et de l'interprétariat...), avec la force d'une réelle double compétence.

En savoir plus:

<http://www2.univ-paris8.fr/histoire/> ET <https://www.depa.univ-paris8.fr/>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|---|--|---|---------------------------------|
| Résultat académique | Notes d'anglais, Notes d'histoire, Résultats dans les matières littéraires, Progression des moyennes. | | Bulletins, Notes, Résultats et appréciations des professeurs. | Essentiel |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Qualité de l'expression écrite et orale en français, Qualité de l'expression écrite et orale en anglais, Méthodes de travail. | | Résultats dans les matières littéraires, Résultats en anglais, Appréciations des bulletins de notes et de la fiche avenir, Projet de formation. | Essentiel |
| Savoir-être | Autonomie, Concentration en classe, Capacité à s'investir, Capacité d'organisation, Curiosité intellectuelle, Ouverture au monde. | | Fiche avenir, Appréciation des bulletins, Projet de formation. | Très important |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Motivation, Cohérence du projet, Adéquation du projet aux débouchés de la formation, Connaissance des exigences de la formation, Capacités à réussir dans la formation. | | Projet de formation, Scolarité. | Essentiel |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation | | | |

Signature :

Annick Allaigne,
Président de l'établissement Université Paris 8